

FICHE-COURS de la section « AIDE-SOIGNANT(E) »

Des textes qui régissent cette fiche-cours sont :

- le décret du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de Promotion Sociale,
- l'arrêté du Gouvernement de la Communauté Française du 02/09/2015,
- le Règlement Général des Etudes,
- le Règlement d'Ordre Intérieur de l'école,
- le Dossier Pédagogique concernant cette unité de formation.

Ils sont accessibles sur le site de l'établissement www.iepscf-tournai.be et sur celui d'un professeur de la section (www.lereservoir.eu).

Par votre inscription à cette UF, vous reconnaissez avoir été informé de ces éléments.

Unité d'Enseignement (UE)	UE 11 – EPREUVE INTEGREE		
Code de l'UE	82 10 00 U 22 D1		
Activité d'Enseignement	EPREUVE INTEGREE		
Nombre de périodes	40 / 20 P.	Autonomie	
Chargé de cours	Yanick Père		
Finalités particulières	L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant, au travers d'un travail écrit et de sa défense orale et face à une ou plusieurs situations de travail en institutions de soins, d'intégrer les savoirs, savoir-faire et savoir-faire comportementaux spécifiques à la profession d'aide-soignant.		
Capacités préalables requises	Toutes les attestations de réussite valides de la section (1>10).		
Programme	<p><u>Programme pour l'étudiant :</u> A partir de situations professionnelles concrètes, l'étudiant sera capable de réaliser un travail relatif à une problématique ou à une thématique particulière relevant du travail de l'aide -soignant en institutions de soins. Le travail devra comporter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un questionnement de départ en lien avec sa pratique d'aide-soignant, - l'approche méthodologique et théorique de la (des) question(s), - l'analyse de pratiques développées en rapport avec la (les) question(s) posée(s), - des pistes d'intervention relatives à la (aux) question(s) de départ. <p><u>Programme pour le personnel chargé de l'encadrement :</u> Le personnel chargé de l'encadrement a pour fonction :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de définir la forme, le contenu et les critères d'évaluation du travail demandé ; - d'évaluer la pertinence des projets de travail ; - d'assurer un suivi collectif et/ou individuel des étudiants inscrits et de les aider à réaliser leur travail. 		
Contenu-matière	<p>Un document mis à la disposition des étudiants reprend les modalités, conseils en matière d'élaboration et de présentation de l'Epreuve Intégrée.</p> <p>Un autre élaboré par l'équipe éducative de la section précise les modalités d'évaluation, reprenant entre autre la grille ci-annexée. Ce document est non seulement à la disposition des étudiants mais également de chaque membre du Jury de cette épreuve.</p>		
Organisation	Outre l'ensemble des UE et AE de la section, du document		

	<p>susmentionné, l'enseignant propose un accompagnement adapté et individualisé. Cet accompagnement se met en place à l'initiative de l'étudiant.</p>
Bibliographie complémentaire	<ul style="list-style-type: none"> - Documents collectés par l'étudiant - Consultation d'anciens travaux - Consultation du site : www.lereservoir.eu
Acquis d'apprentissage	<p>Au travers d'un travail écrit et oral respectant les usages de la langue française, portant sur des situations concrètes de la vie professionnelle et en référence aux règles déontologiques et, plus particulièrement, au respect des personnes,</p> <ul style="list-style-type: none"> - de situer, avec précision, son action dans le contexte d'une institution de soins et dans le cadre de son organisation; - de situer, avec justesse, les fondements de son action dans le champ des activités infirmières déléguées et en référence aux principes réglementaires ; - de (se) poser des questions pertinentes sur la fonction et le rôle spécifique de l'aide-soignant ; - d'explicitier ses relations avec d'autres intervenants et les bénéficiaires de ses interventions ; - d'utiliser de façon adéquate des outils théoriques et méthodologiques en distinguant données factuelles et perceptions personnelles ; - de proposer et de justifier des pistes d'intervention pertinentes dans le cadre de la réalisation d'un plan de soins.
Degré de maîtrise	<ul style="list-style-type: none"> - la rigueur des observations et le degré de pertinence des analyses, - la richesse et la pertinence des ressources utilisées, - la qualité des liens réalisés avec des outils théoriques, méthodologiques et pratiques, - la capacité à élargir le débat, - la capacité à argumenter et à nuancer ses propos, - la qualité rédactionnelle du travail écrit, - la clarté de la présentation orale.
Modalités d'évaluation	<p>Cf. documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modalités, conseils et canevas - Règlement de l'EI
Grille critériée	En page suivante

Nom et prénom du (des) chargé(s) de cours :		Date de l'EI	
Nom et prénom du(des) membre(s) du jury :	Signature		
Unité d'enseignement : EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION : « AIDE-SOIGNANT»	Code : 82 10 00 U 22 D1		
Nom et prénom de l'étudiant :			
Capacités terminales (acquis d'apprentissage) de l'UE Epreuve Intégrée et critères de réussite	ECRIT	ORAL	DECISION
Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable : au travers d'un travail écrit et oral	NA/A	NA/A	Si A= 50% NA< 50%
<i>En respectant les usages de la langue française</i>			
<i>portant sur des situations concrètes de la vie professionnelle</i>			
<i>en référence aux règles déontologiques et, plus particulièrement, au respect des personnes</i>			
<u>1^{ère} capacité terminale (AA)</u> De situer, avec précision, son action dans le contexte d'une institution de soins et dans le cadre de son organisation;	NA/A	NA/A	Si A= 50% NA< 50%
<u>critères de réussite</u>			
1.1. Identifier, présenter et décrire l'Institution			
1.2. Décrire la composition et le rôle des membres des équipes dans les limites du champ d'exercice de chacun 1.2.1 Développer le travail de l'aide-soignant			
1.3. Décrire les patients/résidents			

	ECRIT	ORAL		DECISION
2^{ème} capacité terminale (AA) De situer, avec justesse, les fondements de son action dans le champ des activités infirmières déléguées et en référence aux principes réglementaires ;	NA/A	NA/A	Si A= 50% NA< 50%	
<u>critères de réussite</u> 2.1. Les pistes d'actes délégués envisagées ou mises œuvre sont en rapport à la ou aux problématiques du patient/résident				
2.2. Collecter et sélectionner les informations utiles				
2.3. Etablir des liens entre les données collectées et l'état de santé du patient, sa situation familiale et ses conditions de vie.				
2.4. Déterminer les outils à utiliser en rapport à la situation de soins				
3^{ème} capacité terminale (AA) De (se) poser des questions pertinentes sur la fonction et le rôle spécifique de l'aide-soignant ;	NA/A	NA/A	Si A= 50% NA< 50%	
<u>critères de réussite</u> 3.1 Expliquer les rôles et tâches ainsi que l'implication de l'aide-soignant au sein d'une institution de soins.				
3.2. Formuler précisément et concrètement un questionnement sur les limites du travail de l'aide-soignant(e)				
3.3. Les justifications décrites sont correctes, bien maîtrisées, clairement expliquées				
4^{ème} capacité terminale (AA) D'expliciter ses relations avec d'autres intervenants et les bénéficiaires de ses interventions ;	NA/A	NA/A	Si A= 50% NA< 50%	
<u>critères de réussite</u> 4.1. Analyser et expliquer ses activités dans un travail d'équipe ;				
4.2. Situer sa place et repérer les enjeux de sa fonction				
4.3. Décrire une ou des interventions de la relation interpersonnelle avec le patient/résident, son entourage, l'équipe interdisciplinaire, la hiérarchie				

4.4. Faire la preuve de sa capacité à informer succinctement et objectivement, par écrit ou oralement, en utilisant le vocabulaire adapté, l'équipe de travail				
5^{ème} capacité terminale (AA) D'utiliser de façon adéquate des outils théoriques et méthodologiques en distinguant données factuelles et perceptions personnelles ;	NA/A	NA/A	Si A= 50% NA< 50%	
critères de réussite 5.1. A partir d'une observation, décrire comment vous améliorez ou pouvez améliorer la qualité de vie du patient/résident				
5.2. Décrire et analyser son travail d'éducation à la santé				
5.3. Formuler le plan de soins que vous avez mis en œuvre avec la participation du patient/résident				
6^{ème} capacité terminale (AA) De proposer et de justifier des pistes d'intervention pertinentes dans le cadre de la réalisation d'un plan de soins.	NA/A	NA/A	Si A= 50% NA< 50%	
critères de réussite 6.1. Analyser la pertinence du plan de soins mis en œuvre au bénéfice du patient/résident selon les objectifs fixés et la qualité des prestations				
6.2. Etablir le bilan d'autonomie de la personne				
6.3. Expliquer et détailler un plan d'action d'hygiène et de sécurité du patient/résident				
6.4. Proposer des pistes d'aide à la restauration ou au maintien de l'autonomie du patient/résident				
Seuil de réussite de l'unité d'enseignement			Total divisé par nombre de capacités terminales	
				si = 50%
				↓ REUSSITE ↓

Degré de maîtrise (de 50% à 100%)	ECRIT					ORAL					%
	De 50/60	De 60/70	De 70/80	De 80/90	De 90/100	De 50/60	De 60/70	De 70/80	De 80/90	De 90/100	
% accordé à chaque critère											
la rigueur des observations et le degré de pertinence des analyses,											
La richesse et la pertinence des ressources utilisées,											
La qualité des liens réalisés avec des outils théoriques, méthodologiques et pratiques,											
La capacité à élargir le débat,											
La capacité à argumenter et à nuancer ses propos,											
La qualité rédactionnelle du travail écrit,						—————					
La clarté de la présentation orale.	—————										
TOTAL GENERAL											%